DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 octobre 2017

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4003-2017 : *Gazifère inc.* – Rapport annuel 2016 et Cause tarifaire 2018.
Phase 2 : Cause tarifaire 2018.
Version révisée de la preuve de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la version révisée du rapport de Monsieur Jacques Fontaine déposé en preuve en Phase 2 par l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier.

Cette version révisée a uniquement pour objet d'apporter certaines reformulations (incluant une meilleure différenciation des termes *« programme »* et *« mesure »*), de corriger des erreurs cléricales, d'ajouter des hyperliens aux notes infrapaginales ainsi que d'apporter des modifications à la **section 2.3 du rapport** (et à sa recommandation 2.2.3 relative à la mise en place de mesures d'allègement réglementaire) et d'ajouter une **synthèse** à la partie de notre rapport relative au PGEÉ (nouvelle section 3.5 et sa recommandation 2.3.10). Toutes les modifications sont signalées par un trait vertical en marge droite ou un soulignement. Il nous fera évidemment plaisir de répondre à toute éventuelle demande de renseignement écrite qui se rapporterait aux textes issus de ces changements.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse par le Système de dépôt électronique de la Régie.